

## Voie réservée sur le pont Champlain

### Le gouvernement recule, le transport collectif en berne à Montréal

**Montréal, le 19 novembre 2013** – TRANSIT considère que le gouvernement du Québec vient de prendre une très mauvaise décision en ne maintenant pas la voie réservée aux autobus sur le pont Champlain en pointe du matin. Après l'annonce vendredi de la réinstauration de la voie réservée, cette volte-face donne clairement l'impression que les travailleurs de la Rive-Sud ayant choisi la mobilité durable, en prenant les transports collectifs pour traverser le pont, sont finalement de peu d'importance pour Québec. À la veille de l'adoption de la Politique de mobilité durable par ce même gouvernement, c'est une triste nouvelle.

« Avec le pont Champlain, le gouvernement avait l'opportunité de montrer sa détermination à transformer les façons de se déplacer en milieu urbain. Avec une telle décision, c'est un recul net », estime Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

« Le gouvernement souhaite améliorer la circulation dans le Grand Montréal, mais, à la première occasion, il retire une voie réservée pour autobus qui transporte près de 22 000 personnes chaque matin pour privilégier une voie qui en transportera 6 000. Le message envoyé aux navetteurs est clair : achetez vous une voiture, les automobilistes sont notre priorité. Jamais on ne pourra résoudre la congestion chronique dans le Grand Montréal avec un tel manque de cohérence », a dit Karel Mayrand, directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

Les transports collectifs doivent être performants si on souhaite y attirer de nouveaux usagers. Alors que le prix de l'essence est en hausse de 0,10\$ ce matin dans la région métropolitaine, TRANSIT estime que c'est plus que jamais le moment d'encourager la transition vers les transports collectifs.

« Nous gardons espoir que le gouvernement reprenne sa position courageuse et porteuse de vision en faisant du transport collectif la clé pour contrer la congestion dans la métropole et donc en maintenant la voie réservée», a rappelé Mme Deny.

- 30 -

#### À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

#### Renseignements :

Philippe Cousineau Morin  
514-799-1906  
info@transitquebec.org